

Voilà pourquoi les sanctions, doivent être maintenues. On ne pourra commencer à discuter de l'élimination des sanctions qu'au moment où le gouvernement nous aura fourni la preuve de sa volonté de modifier son comportement en profondeur. D'ici là, ce serait faire un affront à ceux et celles qui ont lutté et luttent aujourd'hui contre l'apartheid en Afrique du Sud que de relâcher de quelque façon que ce soit nos pressions sur le gouvernement.

Monsieur le président, bon nombre de pays, dont le Canada, sont prêts à aider l'Afrique du Sud à devenir un État démocratique non racial. Cette évolution, inévitable, supposera le maximum de bonne volonté en Afrique du Sud même et toute l'assistance possible de la part de la communauté internationale.

Le Canada croit que l'aide accordée aujourd'hui aux victimes de l'apartheid contribuera à faire régner demain la démocratie et la justice en Afrique du Sud. Par notre soutien à l'éducation et d'autres types de formation, non seulement nous participons au processus actuel de changement mais nous contribuons au développement des compétences dont la société sud-africaine aura besoin une fois qu'elle se sera affranchie de l'apartheid. Nous cherchons à renforcer les piliers de toute société libre - des institutions démocratiques comme la liberté de la presse et un système judiciaire équitable et accessible. Dans cet esprit, nous appuyons des groupes divers qui luttent contre la censure et nous prenons fait et cause pour le respect des droits de la personne.

Monsieur le président, grâce à notre programme de dialogue, nous encourageons les Sud-Africains de toutes races à parler ouvertement et de façon constructive des espoirs et des aspirations qu'ils nourrissent à l'égard d'une Afrique du Sud qui serait fondée sur l'égalité, la justice et la tolérance. Ce dialogue favorise l'instauration de la confiance nécessaire à l'amorce de négociations significatives qui déboucheront sur l'avènement d'une nouvelle Afrique du Sud.

Tous ceux qui prendraient part à des négociations significatives en vue de l'établissement d'une Afrique du Sud démocratique et non- raciale ont exprimé une préférence pour un règlement pacifique et négocié. La communauté internationale souscrit vigoureusement à cette préférence. Ce qu'elle partage aussi est la conviction que des négociations sérieuses ne pourront avoir lieu tant que certaines des personnes concernées seront emprisonnées, bannies ou empêchées par d'autres moyens de consulter leurs commettants.